



Nancy, le mardi 5 novembre 2019

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Château de Lunéville Précisions du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

Suite à un appel à pétition initié par un Collectif se nommant « Lunéville, un Château pour tous, » le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle réfute les allégations présentées qui ne reposent sur aucun fondement solide et relèvent de la désinformation. Comme cela a toujours été publiquement et largement évoqué, le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, propriétaire unique du site, a ouvert la gouvernance du Château de Lunéville. Depuis 2017, aux côtés du Département, la ville de Lunéville, la communauté de communes de Lunéville à Baccarat, la région Grand Est, l'État et la Banque des territoires sont associés au devenir du Château, dont chacun connaît l'importance historique et l'attachement exceptionnel dont il bénéficie dans le Grand Est.

*« Si l'on peut comprendre l'impatience de certains à connaître la fin de l'histoire, il est malvenu de se précipiter et de faire courir des rumeurs qui n'aident pas à la sérénité du travail engagé. A ce jour, aucune décision de quelque sorte que ce soit n'a été prise, explique Mathieu Klein, le président. Je ne peux qu'inviter celles et qui aiment le Château à respecter le travail partenarial qui est en cours. Le moment venu, chacun pourra juger ».*

Le conseil départemental rappelle que depuis plusieurs années, le projet culturel, touristique et muséographique du Château de Lunéville connaît des évolutions unanimement reconnues et appréciées, avec par exemple l'implantation d'une exposition muséographique permanente, la valorisation des jardins, des liens renforcés avec le Musée Lorrain, un spectacle Son et Lumière qui a réuni l'été dernier plus de 40 000 spectateurs. Quant à la saison 2020, en cours de préparation, elle sera particulièrement riche autour du thème de la sculpture au 18<sup>ème</sup> siècle, en lien avec le Musée Lorrain et le Louvre.



Didier JACQUOT  
Relations presse & Magazine Meurthe-et-Moselle  
Direction de la Communication  
06 03 22 20 58 / 03 83 94 54 74

Salle de presse : <http://meurthe-et-moselle.fr/salle-de-presse>  
Twitter CD54 : <https://twitter.com/Departement54>